

Tâches à réaliser pour le CI4 du mois de mai lors de la 1^{ère} année

1. Réaliser l'e-test certifiant « Gérer habilement les interfaces en entreprise » jusqu'au **30 novembre**.
2. Élaborer votre œuvre d'entraînement (cf. mandat d'entraînement « Mon entreprise » **Délai 30 avril** mais sera évolutive tout au long de votre apprentissage
3. Travailler sur l'unité d'apprentissage « Traiter les demandes des clients sur différents canaux » (cf. directive de travail « Phase d'autoapprentissage guidée jour de CI 3 ») Réalisez les e-test **d'entraînement** uniquement. **Délai 30 avril**
4. Élaborer votre œuvre relative au mandat de transfert 1 (cf. mandat de transfert 1 « Traiter les demandes des clients ») et publiez là. **Délai 30 avril**.

Remarques importantes :

- Travaillez sur l'unité d'apprentissage avant de réaliser le mandat de transfert 1.
- Courant février, nous vous inviterons à une séance online afin que vous puissiez poser vos questions.
- L'e-test **certifiant** « Traiter les demandes des clients sur différents canaux » ainsi que la publication définitive pour votre œuvre relative au mandat de transfert 1 « Traiter les demandes des clients » vous seront ensuite mis au délai du 30 mai car vous verrez encore de la matière lors du CI4.